



RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01331

Numéro SIREN : 802 982 116

Nom ou dénomination : A.P.T.P

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2017 sous le numéro de dépôt 1096

SASU APTP
SASU au capital de 1 500 Euros
9 Bd Général de Gaulle
06340 LA TRINITE

1096

R.C.S NICE 802 982 116

oOo

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2016**

L'associé unique s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour dont lecture a été donnée, et en premier lieu sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Nous reprenons ci-après, successivement les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

I) SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE-
EVOLUTION PREVISIBLE.

L'activité de notre société a débuté le 6 mai 2014 pour se terminer le 31 décembre 2015 et peut se présenter ainsi qu'il suit :

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours de l'exercice s'est élevé à 13 664 euros.

Ce chiffre se décompose de la manière suivante :

	<u>France</u>	<u>Export</u>	<u>Total</u>
- Prestation de services	13 664		13 664

Les frais de personnel, y compris les charges sociales, se sont élevés à 0 euros.
Le président n'a pas été rémunéré.

Il a été procédé à des dotations aux amortissements pour 0.00 euros.

L'ensemble des charges et des produits d'exploitation dégage un bénéfice d'exploitation de 5 170 euros.

FV

Compte tenu des charges et produits de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit par un bénéfice comptable de 7 175 euros.

II) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Pour répondre aux prescriptions légales, nous vous précisons qu'il n'y a pas eu, au cours de cette période, d'évènements particuliers à vous signaler.

III) ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous n'avons rien à signaler à ce titre.

IV) PRESENTATION DES COMPTES ET METHODES D'EVALUATION

Le bilan et les comptes annuels que nous vous soumettons ont été établis dans les mêmes formes et suivant les mêmes méthodes d'évaluation que précisées dans l'annexe.

V) PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 7 175 euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Report à nouveau	7 175 euros
- Réserve légale	150 euros
- Autre réserve	7 025 euros

VI) DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous vous indiquons qu'aucune dépense et charge visée sous l'article 39-4 du CGI a été effectuée au titre de l'exercice soumis à votre approbation.

CONCLUSION

Telle se présentait la situation de la société au 31 décembre 2015.

L'annexe apporte un certain nombre de précisions sur les règles et les méthodes comptables utilisées et n'appelle pas de commentaire particulier.

Tel est l'objet des résolutions qui sont proposées.

Le Président
José VIDAL



SASU APTP
SASU au capital 1 500 Euros
9 Bd Général de Gaulle
06340 LA TRINITE

R.C.S NICE 802 982 116

oOo

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 24 JUIN 2016**

L'an deux mille seize, le vingt-quatre juin à 18 heures,

L'associé unique s'est réuni au siège social, à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- Approbation du bilan et du compte de résultat,
- Quitus à la gérance,
- Affectation du résultat,
- Questions diverses.

En entrant en séance, l'associé a émarginé une feuille de présence, l'assemblée peut donc valablement délibérer.

La séance est présidée par le Président Directeur Général Monsieur José VIDAL.

Lectures du rapport de la gérance et du texte des résolutions proposées à l'Assemblée sont données.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du PDG sur l'activité de la société, l'Assemblée Générale approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2015 tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus à la gérance pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

FU

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, qui est un bénéfice de 7 175 euros, de la manière suivante :

- | | |
|--------------------|-------------|
| - Report à nouveau | 7 175 euros |
| - Réserve légale | 150 euros |
| - Autre réserve | 7 025 euros |

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

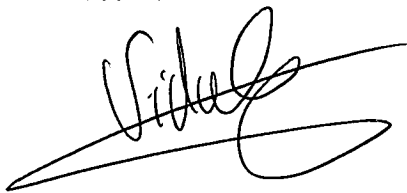
L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au Président Directeur Général comme à tout porteur d'une copie certifiée conforme du procès verbal des présentes libérations, en vue d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par l'associé unique.

Le Président
José VIDAL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vidal', with a long horizontal stroke extending to the left.

N° 11084*17

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

Touche à date de service

Exercice ouvert le	06/05/2014	et clos le	31/12/2015	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS APTP	
SIRET 8 0 2 9 8 2 1 1 6 0 0 0 1 3	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
9 boulevard Général De Gaulle Buroservices 06340 - La Trinité	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Travaux de maçonnerie générale et	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-----------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	8440	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zone franche urbaine Pôle de compétitivité			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies				
Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SOFIAL - 57 ROUTE DE CANTA GALLET 06200 NICE Tél: 04 97 11 88 50	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 26/04/2016 Lieu: La Trinité
Tél:	Qualité et nom du signataire:
	Signature: <i>Antoine conforme à</i> <i>Benjamin Vial</i>



Désignation de l'entreprise SAS APTP										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
Adresse de l'entreprise 9 boulevard Général De Gaulle - 06340 - La Trinité																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
SIREN		<table border="1"><tr><td>8</td><td>0</td><td>2</td><td>9</td><td>8</td><td>2</td><td>1</td><td>1</td><td>6</td></tr></table>										8	0	2	9	8	2	1	1	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
8	0	2	9	8	2	1	1	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<table border="1"><tr><td>2</td><td>0</td></tr></table>		2	0	Durée de l'exercice précédent *		<table border="1"><tr><td>1</td><td>1</td></tr></table>						1	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
2	0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
1	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
<table border="1"><thead><tr><th colspan="4"></th><th colspan="2">Exercice N clos le</th></tr><tr><th colspan="4"></th><th colspan="2">31/12/2015</th></tr></thead><tbody><tr><td colspan="4">ACTIF</td><td>Brut</td><td>Amortissements-Provisions</td><td colspan="6">Net</td></tr><tr><td colspan="4"></td><td>1</td><td>2</td><td colspan="6">3</td></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td rowspan="2">Immobiliations incorporelles</td><td>Fonds commercial *</td><td>010</td><td></td><td>012</td><td></td><td colspan="5"></td></tr><tr><td>Autres *</td><td>014</td><td></td><td>016</td><td></td><td colspan="5"></td></tr><tr><td>Immobiliations corporelles *</td><td>028</td><td></td><td>030</td><td></td><td colspan="5"></td></tr><tr><td>Immobiliations financières * (1)</td><td>040</td><td></td><td>042</td><td></td><td colspan="5"></td></tr><tr><td colspan="3">Total I (5)</td><td>044</td><td></td><td>048</td><td></td><td colspan="5"></td></tr><tr><td rowspan="8">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td>Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td></td><td>052</td><td></td><td colspan="5"></td></tr><tr><td>Marchandises *</td><td>060</td><td></td><td>062</td><td></td><td colspan="5"></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td></td><td>066</td><td></td><td colspan="5"></td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td>Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td>10850</td><td>070</td><td></td><td colspan="5">10850</td></tr><tr><td>Autres * (3)</td><td>072</td><td>793</td><td>074</td><td></td><td colspan="5">793</td></tr><tr><td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td></td><td>082</td><td></td><td colspan="5"></td></tr><tr><td colspan="2">Disponibilités</td><td>084</td><td>1133</td><td>086</td><td></td><td colspan="5">1133</td></tr><tr><td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td></td><td>094</td><td></td><td colspan="5"></td></tr><tr><td colspan="3">Total II</td><td>096</td><td>12776</td><td>098</td><td></td><td colspan="5">12776</td></tr><tr><td colspan="3">Total général (I+II)</td><td>110</td><td>12776</td><td>112</td><td></td><td colspan="5">12776</td></tr><tr><td colspan="12">PASSIF</td></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="4">Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td></td><td colspan="5">1500</td></tr><tr><td colspan="4">Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td><td colspan="5"></td></tr><tr><td colspan="4">Réserve légale</td><td>126</td><td></td><td colspan="5"></td></tr><tr><td colspan="4">Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td><td colspan="5"></td></tr><tr><td colspan="4">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td></td><td colspan="5">132</td></tr><tr><td colspan="4">Report à nouveau</td><td>134</td><td></td><td colspan="5"></td></tr><tr><td colspan="4">Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td></td><td colspan="5">7175</td></tr><tr><td colspan="4">Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td><td colspan="5"></td></tr><tr><td colspan="4">Total I</td><td>142</td><td></td><td colspan="5">8675</td></tr><tr><td colspan="4">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td><td colspan="5"></td></tr><tr><td rowspan="5">DETTES (4)</td><td colspan="4">Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td><td colspan="5"></td></tr><tr><td colspan="4">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td><td colspan="5"></td></tr><tr><td colspan="4">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td></td><td colspan="5"></td></tr><tr><td colspan="4">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td></td><td colspan="5">4101</td></tr><tr><td colspan="4">Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td><td colspan="5"></td></tr><tr><td colspan="4">Total III</td><td>176</td><td></td><td colspan="5">4101</td></tr><tr><td colspan="4">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td></td><td colspan="5">12776</td></tr><tr><td rowspan="3">RENVIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td>(4)</td><td>Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td><td colspan="4"></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td>(5)</td><td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td></td><td colspan="4"></td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td></td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td><td colspan="4"></td></tr></tbody></table>																Exercice N clos le						31/12/2015		ACTIF				Brut	Amortissements-Provisions	Net										1	2	3						ACTIF IMMOBILISÉ	Immobiliations incorporelles	Fonds commercial *	010		012							Autres *	014		016							Immobiliations corporelles *	028		030							Immobiliations financières * (1)	040		042							Total I (5)			044		048							ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052							Marchandises *	060		062							Avances et acomptes versés sur commandes		064		066							Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	10850	070		10850					Autres * (3)	072	793	074		793					Valeurs mobilières de placement		080		082							Disponibilités		084	1133	086		1133					Charges constatées d'avance *		092		094							Total II			096	12776	098		12776					Total général (I+II)			110	12776	112		12776					PASSIF												CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		1500					Écarts de réévaluation				124							Réserve légale				126							Réserves réglementées *				130							Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131		132					Report à nouveau				134							Résultat de l'exercice				136		7175					Provisions réglementées				140							Total I				142		8675					Provisions pour risques et charges				Total II	154							DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156							Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164							Fournisseurs et comptes rattachés *				166							Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169		4101					Produits constatés d'avance				174							Total III				176		4101					Total général (I + II + III)				180		12776					RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195						(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182						(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184					
				Exercice N clos le																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
				31/12/2015																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
ACTIF				Brut	Amortissements-Provisions	Net																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
				1	2	3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobiliations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Autres *	014		016																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Immobiliations corporelles *	028		030																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Immobiliations financières * (1)	040		042																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Total I (5)			044		048																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Marchandises *	060		062																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	10850	070		10850																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
		Autres * (3)	072	793	074		793																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Valeurs mobilières de placement		080		082																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Disponibilités		084	1133	086		1133																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Charges constatées d'avance *		092		094																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
Total II			096	12776	098		12776																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Total général (I+II)			110	12776	112		12776																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
PASSIF																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		1500																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Écarts de réévaluation				124																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Réserve légale				126																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Réserves réglementées *				130																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131		132																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Report à nouveau				134																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Résultat de l'exercice				136		7175																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Provisions réglementées				140																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Total I				142		8675																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Provisions pour risques et charges				Total II	154																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169		4101																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Produits constatés d'avance				174																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
Total III				176		4101																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Total général (I + II + III)				180		12776																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT



N° 10957 * 18

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFP N° 2033-B-SD 2016

Formulaire obligatoire Article 302 septies
A bis du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise SAS APTP

Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

3 Exercices clos les
1 1 1 2 2 0 1 5

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	13664
	Production vendue { Biens dont export et livraisons intracommunautaires Services * }	215 217	214 218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitations reçues		226	
	Autres produits		230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	13664

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
Variation de stocks (marchandises) *				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	4713
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE)				243	457
Rémunérations du personnel *				250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
Dotations aux amortissements *				254	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } 259				262	
{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles } 260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	5170

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	8494
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	54
Produits exceptionnels (IV)	290		Charges exceptionnelles (VI)	300	
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	1265
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	7175

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

7175

314

Régimérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles *				322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	1265
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997				
	Entreprises nouvelles (44. <i>sexies</i>)		986		ZFU-TE (44. <i>octies</i> et <i>octies</i> A)	987			342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. <i>septies</i>)		981		JEI (44. <i>sexies</i> A)	989					
	ZRD (44. <i>terdecies</i>)		127		ZRR (44. <i>quindécies</i>)	138					
	Dont divers	ZFA (44. <i>quaterdecies</i>)		345		Investissements outre-mer	344			350	
		Créance due au report en arrière du déficit					346				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i>)					655				

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	352	8440	354
				Déficit col. 2			
Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :							360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	370	8440	372
				Déficit col. 2			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033-B-SD - (SDNC-DGFP) - Janvier 2016

Formulaire obligatoire (article 302 *quies*
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS APTP

Néant ☐

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
	ACTIF IMMOBILISÉ					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
	Immobilisations financières	480	482	484	486	
	TOTAL	490	492	494	496	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	502	504	506
	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
	TOTAL	570	572	574	576

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9

Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values											
	①		②		③		④		Court terme *	Long terme										
										⑤	19 % ⑥		15 % ou 16 % ⑦		0 % ⑧					
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589					
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579			Régularisations	590			583			591			595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 <i>terdecies</i>)													591							
TOTAL									596			585			597			599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT



N° 10959 * 18

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

DGFIP N° 2033-D-SD 2016

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS APTP										Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS				Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires			600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %			601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *			610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges				620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations			630		630		634		636	
	Sur stocks et en cours			640		630		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés			650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation			660		652		664		666	
TOTAL				680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations				Reprises					
Immob. Incorporelles		700		705							
Terrains		710		715							
Constructions		720		725							
Inst. techniques mat. et outillage		730		735							
Inst. générales, agen- cements aén. div.		740		745							
Matériel de transport		750		755							
Autres immobilisa- tions corporelles		760		765							
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982		III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits imputés				983		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995	
Déficits reportables				984		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996	
IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA											
Déficits de l'exercice				860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice				129	
Total des déficits restant à reporter				870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)				800	☐
VI DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *										380	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	150
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	582
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	

N° 2033-D-SD - (SDNC-DGFIP) - Janvier 2016

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 06/05/2014 au 31/12/2015

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

PREMIERE ANNEE D'ACTIVITE SUR LA PERIODE DU 06.05.2014 AU 31.12.2015

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 06/05/2014 au 31/12/2015

Produits à recevoir

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus